

« La CFTC réaffirme son attachement à la branche Crédit Mutuel »

L'union nationale des syndicats CFTC du Crédit Mutuel a été reçue le 1^{er} juin dernier en commission sociale à la confédération nationale du Crédit Mutuel autrement appelée « **Branche Crédit Mutuel** ».

Cette commission sociale qui s'est tenue au lendemain de l'assemblée générale de la confédération se déroule dans un cadre informel, dans un esprit de dialogue constructif auquel nous sommes profondément attachés.

Plus largement, cette rencontre a permis à la CFTC d'aborder en toute transparence l'ensemble des thèmes qui lui sont chers mais aussi d'alerter les représentants de la CNCM sur des sujets qui nous préoccupent au sein des différentes fédérations de Crédit Mutuel.

Nous avons tout d'abord tenu à rappeler **l'importance d'un dialogue social de confiance réciproque**, qui est le seul garant d'évolutions positives et d'améliorations dans le quotidien de l'ensemble des collaborateurs du groupe Crédit Mutuel.

Les nombreux changements d'interlocuteurs à la tête des relations sociales et RH nous préoccupent, ces interlocuteurs venant parfois d'horizons très lointain de ce qui constitue l'ADN du Crédit Mutuel, c'est un vrai point de vigilance pour la CFTC.

Nous avons ensuite très largement abordé **la question du litige ARKEA et ses conséquences**. La CFTC ne prendra pas part au débat politique qui agite « notre famille », mais a une nouvelle fois réaffirmé son attachement à un groupe uni dans la diversité des différentes fédérations.

Dans ce conflit sans fin, notre seule préoccupation a été de réaffirmer notre total soutien à l'ensemble des salariés touchés par cette situation dans l'exercice de leur quotidien et les doutes qui les habitent lorsqu'il s'agit de se projeter vers un avenir trouble. L'emballement médiatique autour de cette guerre interne au Crédit Mutuel est très alarmant pour l'image et le sérieux de notre groupe bancaire.

Nous avons aussi rappelé dans ce monde bancaire en pleine métamorphose l'importance de **l'accompagnement de l'ensemble des collaborateurs de notre groupe en matière de formation.**

Le développement à outrance du e-learning ne peut répondre seul aux bouleversements de nos métiers. D'ailleurs il est bien plus agréable et utile de se réunir autour d'une table et d'échanger sur les pratiques dans un monde où les rapports humains s'amenuisent...

Nous avons aussi tenu à rappeler l'impérieuse nécessité d'accompagnement des collaborateurs aux changements et plus particulièrement les managers qui sont les garants de la parfaite assimilation auprès des équipes de ces évolutions. Le manager n'est plus celui qui sait, contre les autres qui ne savent pas, ce temps est révolu.

Il demeure trop de dérives sur les équipes, conséquences directes d'un manque d'accompagnement et d'anticipation.

Comme l'a rappelé le Président Théry lors de l'assemblée générale de la CNCM, cette année est marquée par le bicentenaire de la naissance de Raiffeisen.

Cet homme qui créa les modèles coopératifs à la fin du 19^{ème} siècle, a inspiré notre schéma de banque coopérative et mutualiste à laquelle nous sommes profondément attachés à la CFTC. **Nous avons rappelé l'importance de ce modèle** que tout oppose aux dérives capitalistiques de notre société et qui pour nous est plus que jamais d'actualité sur le principe de « *l'union fait la force* ».

Nous avons enfin proposé à la branche Crédit Mutuel de jouer son rôle régulateur et de pouvoir proposer aux organisations syndicales de la branche **d'ouvrir une discussion sur les ordonnances Macron réformant le fonctionnement des instances représentatives du personnel à compter du 1^{er} janvier 2020.**

BULLETIN D'ADHESION CFTC CREDIT MUTUEL

Je soussigné(e),

Affectation :

Grade :

Emploi :

Téléphone :

Mail :

Demande à adhérer à la CFTC.

A retourner par scan à l'adresse mail suivante

cftc-cmne@cmne.fr pour la fédération CMNE

contact@cftc-creditmutuel.fr pour la fédération CM11

